



INSTITUT du RISK  
& COMPLIANCE



**L' INSTITUTE DU RISK & COMPLIANCE  
VOUS PROPOSE  
UN ÉVÉNEMENT PRÉSENTIEL  
PAVILLON DAUPHINE SAINT CLAIR – PARIS**

**LES 12 ET 13 OCTOBRE 2021**

**4ÈME CONGRÈS EUROPÉEN  
COMPLIANCE & RISK  
GESTION DES TIERS**

Etes-vous sûr d'avoir pensé à tous les enjeux Compliance vis-à-vis de la relation avec les tiers, qu'ils soient internes ou externes ?

Comment peut-on gérer et piloter l'ensemble des risques générés potentiellement par les tiers ?

Un tiers peut porter vos données client, générer des conflits d'intérêts, nécessiter un pilotage précis de la prestation etc..., ce qui suppose un dispositif de maîtrise des risques adapté.

L'IRC vous propose une approche transversale des enjeux portés par les tiers, en prenant en compte notamment les principales exigences réglementaires et les bonnes pratiques. Plus globalement, comment mettre en place une gestion unifiée de l'ensemble des risques de votre organisation, par l'optimisation et la simplification de la gestion des trois lignes de défense ?

Ce congrès s'articule autour de séances plénières permettant une approche sectorielle à la recherche d'une gouvernance harmonisée des tiers.

**Public concerné :**

Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines • Directeurs de la conformité • Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets d'avocats • Dirigeants d'entreprise

Événement soutenu par



**>>> Je m'inscris**



INSTITUT du RISK  
& COMPLIANCE

**MARDI 12 OCTOBRE 2021**

**9H00 - ACCUEIL**

**9H30 - 10H15 - OUVERTURE DU CONGRÈS**

**LES RISQUES JURIDIQUES LIÉS AUX TIERS : RISQUES FINANCIERS, PÉNAUX ET RÉPUTATIONNELS**

**10H15-11H00**

**LES ENJEUX DE GOUVERNANCE DES TIERS INTERNES ET EXTERNES DANS LA GLOBALITÉ DES RISQUES :  
COMMENT SUPPRIMER LES SILOS DANS VOTRE ORGANISATION ?**

**Intervenants :** Nathalie Sabek - Responsable conformité, sécurité financière et KYC - BNP Paribas  
Amine Gharby - EuronextCorporate Services

**11H00-11H30 - PAUSE CAFÉ ET NETWORKING**

**11H30– 12H15**

**CARTOGRAPHIE DES RISQUES PORTES PAR LES TIERS (ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTÉ TYPE BANQUE-ASSURANCE)**

**Intervenant :** Nathalie Sabek - Responsable conformité, sécurité financière et KYC - BNP Paribas

**12H15-14H00 - DÉJEUNER**

**14H00-14H45**

**DEMARCHES D'AUDIT DES PRESTATAIRES**

**Intervenant :** Stéphane Poitevin - Head of Internal Control - Orange

**14H45-15H30**

**ATELIER GESTION DES TIERS ET DONNÉES CLIENTS (RGPD, DSP2)**

**Intervenant :** Pierre-Yves Lastic - Consultant for Privacy & Information Management in Life Sciences - anciennement chief privacy - Sanofi

**15H30-16H00 - PAUSE CAFÉ ET NETWORKING**

**16H00-17H30**

**GESTION DES TIERS ET CORRUPTION**

**Intervenant :** Antoine Labaune - Responsable de l'Éthique - des Risques et de la Performance - Egis Projects (BU MENS)

**17H30-18H30- ANIMATION SPONSORS**

**18H30-21H00 - COCKTAIL**



INSTITUT du RISK  
& COMPLIANCE



**MERCREDI 13 JUILLET 2021**

**8H30 - 9H00 - CAFE D'ACCUEIL**

**9H00 - 9H30 - INTRODUCTION**

**RAPPEL DES POINTS-CLES DE LA VEILLE**

**9H30-10H30**

**GESTION DES TIERS ET CONFLITS D'INTERETS**

Intervenant : **Thomas Robardet - Juriste - Droit des Affaires**

**10H30-11H - PAUSE CAFE**

**11H00-11H45**

**LA RELATION TIERS VUE DU TIERS**

Intervenant : **Romain Bayle - Head of risks and compliance - DPO – Foncia groupe**

**11H45-12H30**

**LA DIGITALISATION DE LA GOUVERNANCE DES TIERS : OPTIMISATION ET SIMPLIFICATION DE LA GESTION DES RISQUES**

Intervenant : **Laure Mazzoleni-Robin, Directrice Juridique et Règlementaire, Groupama AM**

**12H30-14H00 - DÉJEUNER**

**14H00 - CLÔTURE**

## MAJORS SPONSORS

NAVEX GLOBAL® ellisphere

## SPONSORS



## AVEC LA PARTICIPATION DE



## AVEC NOS PARTENAIRES PRESSE





## BULLETIN D'INSCRIPTION DU 12 & 13 OCTOBRE 2021

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : .....  
Fonction : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Email @ : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

### FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement)

	Avant le 22 septembre 2021	Après le 22 septembre 2021
Tarif Non Membre	495 Euros	890 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	400 Euros

### RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à [www.institutriskcompliance.com/espace-membres/](http://www.institutriskcompliance.com/espace-membres/)

**BULLETIN D'INSCRIPTION\*** (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : [contact@institutriskcompliance.com](mailto:contact@institutriskcompliance.com) )  
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

### COMMENT DEVENIR MEMBRE ?\* allez à [www.institutriskcompliance.com](http://www.institutriskcompliance.com)

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

**Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !**

### QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- 15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut.
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD**.
- Faire parti du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

\* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.